

Copie.

Paris le 22 Mars 1713. 255

Le Ministre de l'Intérieur & Monseigneur le Cardinal  
Fesch Ministre Plénipotentiaire de France près le S. Siège.

Monseigneur

J'ai reçu la lettre par laquelle S. E. m'envoie des copies de  
Notes relatives à l'École des Beaux arts à Rome et m'invite  
à mettre à la disposition du Directeur de cette École les fonds  
nécessaires pour le Service de l'An 13.

Je sais combien cet Établissement mérite d'intérêt,  
Et j'ai reconnu que le crédit qui lui étoit ouvert en  
l'an 12 étoit insuffisant. Le Directeur, d'après les comptes  
qu'il m'a envoyés, a été obligé malgré toute l'Économie  
qu'il a apportée dans les dépenses de dépasser le crédit  
de la somme de 20309 francs. Je viens de lui ordonner le  
payement sur les premiers fonds dont je pourrai disposer  
sur l'exercice de l'An 12.

Quant au crédit qui sera ouvert en l'an 13, à l'École  
Je n'ai pu jusqu'à présent en donner connaissance à M.  
Le Directeur Luvée, puisque le Budget de mon Ministère  
que j'ai présenté à S. M. n'a point encore reçu son  
approbation. Mais en attendant j'aurai soin que M.  
Luvée touche régulièrement 6000 francs tous les mois  
conformément à la décision de mon prédécesseur que je  
ratifie sans difficulté.

Soyez persuadé, Monseigneur, que je vais prendre des mesures  
pour que cet établissement prospère, et soit dédommagé cette  
année de l'épée de guerre et de l'embarras dans lequel il s'est trouvé,  
résultat nécessaire de circonstances que l'on n'avoit pu prévoir.  
En effet la translation de l'École à la Villa Médicis a été la  
seule cause du déficit qu'il s'agit de couvrir, parce qu'elle a  
occasionné des réparations et autres dépenses extraordinaires  
Que votre Éminence veuille bien agréer l'assurance de ma  
haute considération

Signé Champagne

Pour Copie Conforme.

Le Secrétaire de Légation Française  
près le S. Siège.

Ch. M. Fedouville